

14ème législature

Question N° : 2303	De M. Guillaume Chevrollier (Union pour un Mouvement Populaire - Mayenne)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Enseignement supérieur et recherche
Rubrique > santé	Tête d'analyse >traitements	Analyse > rein artificiel. recherches.
Question publiée au JO le : 31/07/2012 Réponse publiée au JO le : 06/11/2012 page : 6304 Date de changement d'attribution : 28/08/2012		

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la nécessité de soutenir la recherche en matière de développement de reins artificiels, qui permettrait de soustraire les malades insuffisants rénaux aux hémodialyses subies au rythme de trois à quatre fois par semaine. La taille du dialyseur a déjà été divisée par dix en dix ans, et atteindra bientôt celle d'un paquet de mouchoirs. Si l'on résout le problème de l'accès au sang et de la coagulation, son implantation en continu près de la vessie deviendra envisageable. Aussi, il lui demande si des projets tendant à créer à terme un rein artificiel opérationnel sont actuellement développés par les instituts de recherche médicale française.

Texte de la réponse

Il existe un projet européen du Framework programme 7 (FP7), cadre pour la recherche et le développement économique, dont l'objectif est de mettre au point un rein artificiel portable. Le CEA-LETI fait partie du consortium européen (Grèce, Autriche, Suisse, Allemagne, Hollande et France). Le projet s'intitule : Nephron + (FP7 - ICT - 2009-4 : ICT - enabled Wearable Artificial Kidney and Personal Renal Care System). Ce dispositif permettra une dialyse rénale 24 h sur 24, 7 jours sur 7. Actuellement le volume du dispositif devrait être de l'ordre de 1 litre et peser quelques kilogrammes. Le projet a débuté le 1er avril 2010 et le dispositif devrait être disponible dans 4 années.